

COMMISSION DE GESTION 2021  
RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION  
*FINANCES, ÉCONOMIE, INFORMATIQUE ET POPULATION*  
(FIN)

---

**Objet : GESTION 2021**

Monsieur le Président, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

La sous-commission chargée d'examiner le dicastère *Finances, économie, informatique et population*, composée de Mme Jasinta DEWI FREITAG, suppléante de M. Julien BESUCHET, et M. Alexandre DESPONDS, président-rapporteur, s'est entretenue à plusieurs reprises avec M. David GUARNA, Municipal et divers collaborateurs. Nous les remercions.

### **1. RENCONTRES, VISITES ET ENTRETIENS**

La sous-commission chargée d'examiner la gestion du dicastère *Finances, économie, informatique et population* a participé à 3 séances :

- **Mercredi 9 mars 2022, de 16h00 à 19h30 – Hôtel de Ville**

Première rencontre, avec MM. David GUARNA, Municipal, Cyril HORISBERGER, chef de service Finances et économie et Pascal ROCHA DA SILVA, responsable de la promotion économique.

- **Mercredi 23 mars 2022, de 16h00 à 19h00 – Hôtel de Ville**

Entretien en compagnie de MM. David GUARNA et Philippe BROCCARD, chef de service Informatique et population.

- **Mercredi 30 mars 2022, de 15h30 à 17h30 – Office de la population et Hôtel de Ville**

Visite et entretien en compagnie de MM. David GUARNA, Philippe BROCCARD, Roger MAURER, responsable de l'unité géomatique et Mme Nadine COSSY, responsable de l'office de la population.

### **2. PRÉAMBULE**

Vu que l'ensemble des points positifs est abordé dans le rapport de gestion *Finances, économie, informatique et population*, la sous-commission a décidé de ne pas les reprendre dans ce rapport. Nous avons préféré choisir quelques sujets précis afin d'éviter une dispersion et un survol qui ne seraient que peu productifs.

La sous-commission a investigué les trois thèmes suivants :

- La gestion de la dette et des emprunts
- La sécurité informatique
- Le suivi des dossiers et projets en cours

### **3. FINANCE & ECONOMIE**

Malgré une surcharge de travail en fin d'année et due au changement de Municipaux et une réorganisation des dicastères, le service est confiant quant à leurs effectifs. Le gain en expérience des collaborateurs compense l'augmentation de la charge de travail.

Les agences de notation financière ont descendu la note de notre Commune, passant de AAA (la meilleure note possible) en AA+. Notre déficit en est la cause. La conséquence directe sera certainement une très légère hausse des intérêts pour nos futurs prêts.

Le service gère la compatibilité de plusieurs entités et associations externes, comme l'ARASMAC, l'ASIME,

la PRM, etc. La sous-commission estime important que le calcul forfaitaire pour chaque entité et association soit effectué de manière identique pour ne pas subventionner ou défavoriser certaines. Nous ne sommes pas rentrés dans les détails des calculs, mais nous proposons aux futurs sous-commissaires d'avoir cette question en vue.

#### 4. PROMOTION ÉCONOMIQUE

Un immense travail « post covid-19 » a été effectué par le délégué à la promotion économique. Nous sommes très satisfaits de la multitude d'axes utilisés pour promouvoir notre économie locale.

Le lancement du passeport Morgien, en partenariat avec les commerçants de notre Commune, est une initiative attrayante. Il serait bénéfique d'avoir, en 2022, un compte rendu avec les statistiques sur l'utilisation des bons auprès des commerçants. Le retour d'informations des commerçants n'est pas obligatoire, mais nous pensons qu'il serait intéressant de les approcher pour les inciter à les transmettre.

Nous souhaitons relever dans ce rapport que le retard de la police de construction est un point négatif pour nos entreprises actuelles ou futures morgiennes et a donc un impact sur l'économie de notre commune. Cependant, ce point n'est pas de la responsabilité de la promotion économique.

#### 5. INFORMATIQUE

Les conséquences de la pandémie et des incertitudes mondiales provoquent une pénurie de matériel informatique et Morges n'y échappe pas. Les délais sont beaucoup plus longs et le prix plus cher. À défaut de nouvel achat, le service informatique doit parfois décider de réutiliser du « vieux » matériel. La sous-commission estime que l'usage du « vieux » matériel doit continuer quand cela est possible et que cela n'impacte pas le travail du collaborateur, même hors période d'incertitude.

Comme pour la partie Finance & Économie, le service gère l'informatique pour d'autres entités ou associations, comme la PRM, l'ARASMAC, l'ASIME, etc. La sous-commission estime important que le calcul des forfaits des entités et associations soit équivalent pour ne pas subventionner ou défavoriser certaines. Actuellement, tout est calculé de manière identique.

Aujourd'hui, tous les projets, même immobiliers, contiennent certainement un besoin informatique. Le service est peu, pas informé ou impliqué dans les projets communaux, et doit réagir en urgence à la fin du projet quand on réalise qu'on doit installer un réseau wifi, par exemple. De plus, il est souvent intéressant de prévoir l'infrastructure informatique en amont d'une réalisation afin d'éviter de devoir tirer des prises en urgence, ce qui a un coût important. C'est pour cette raison que la sous-commission émet le vœu suivant :

**Vœu N° 10-2021** : Que la Municipalité implique, ou au mieux informe de manière récurrente, le service informatique lors des projets communaux qui pourraient toucher, même de loin, à l'informatique.

L'enjeu de la sécurité informatique est de plus en plus important. Après Rolle et Montreux, qui sera la prochaine commune vaudoise ? C'est une question impossible à répondre. Nous avons longuement discuté avec le chef de service. Sans rentrer dans les détails pour des raisons de sécurité et sans être un rapport d'audit, nous pouvons dire que c'est un sujet qui n'est pas pris à la légère par le service informatique. La sous-commission remercie grandement les collaborateurs du service informatique pour leurs engagements et leurs professionnalismes sur ce sujet hautement sensible et nous vous encourageons à continuer dans ce sens. La protection totale n'existe pas, c'est un calcul des coûts et des risques. On peut toujours faire mieux, mais il faut plus de moyen financier et ETP. La Municipalité devra décider la limite des ressources qu'elle accorde et assumer les risques en conséquence.

Avec l'augmentation constante, voire exponentielle, des tâches et devoir de l'informatique, nous avertissons la Municipalité et le Conseil Communal qu'un nouveau ETP deviendra certainement indispensable dans les prochaines années. La sous-commission estime qu'avec une ressource supplémentaire, il deviendrait intéressant, voire nécessaire, d'envisager l'engagement d'un apprenti informatique.

## 5. SUIVI DES VŒUX EN SUSPENS

Aucun

## 6. CONCLUSION

La sous-commission réitère ses remerciements à M. le Municipal, aux chefs de service, au délégué et à l'ensemble des collaborateurs du dicastère pour leurs professionnalismes et leurs travaux. Les échanges ont été très clairs, appréciables et précis.

De plus, si l'office de la population et l'unité géomatique n'ont pas eu le droit à leurs chapitres, c'est que la sous-commission n'a pas trouvé de point à révéler pour la gestion 2021.

Pour finir, la sous-commission estimons que le service a eu une gestion efficace et efficiente pendant l'année 2021.

Pour la commission de gestion :  
La présidente

Emilie Bovet

Pour la sous-commission FIN :  
Le président

Alexandre Desponds

### Rappel des vœux 2021

<b>Vœu N°10 - 2021</b> : Que la Municipalité implique, ou au mieux informe de manière récurrente, le service informatique lors des projets communaux qui pourraient toucher, même de loin, à l'informatique.
--